

Baromètre 2024 de l'archivage managérial



CR²PA
Club de l'Archivage Managérial

Le CR2PA

Le CR2PA, Club de l'Archivage managérial, regroupe des responsables de plus de 30 grandes entreprises et établissements publics partageant la même vision et la même ambition de promotion de l'archivage, au niveau managérial de l'entreprise.

Le CR2PA c'est aussi, des groupes de réflexion, ateliers, groupes de travail entre ses adhérents, des tables rondes et la production de livres blancs.

L'archivage managérial est la réponse à une question que toutes les entreprises se posent : comment faire en sorte que les documents qui engagent la responsabilité de l'entreprise soient identifiés, bien conservés, sécurisés et accessibles selon leur nature, pendant le temps nécessaire, tout cela au meilleur coût ? *[Les Référentiels du CR2PA – L'archivage managérial]*

Présentation du baromètre 2024

- **Les objectifs du baromètre 2024 sont de :**
 - **connaître, au sein des entreprises et organismes publics, le niveau de maturité de la démarche d'archivage managérial ;**
 - **permettre à chaque organisation d'évaluer son positionnement par rapport à celui de ses pairs ;**
 - **établir une mesure de la progression de cette maturité, par le renouvellement régulier de l'enquête.**
- **L'enquête a été réalisée en février 2024, auprès des adhérents et contacts du CR2PA.**
- **Le questionnaire a obtenu 25 réponses, dont 80% de grandes entreprises du secteur privé.**

Comparatif édition 2017

- **Le questionnaire a été révisé et enrichi (couverture de la politique d'archivage, questions portant sur la signature électronique, l'IA, etc.). Cependant, pour l'essentiel, les questions sont stables par rapport à la précédente édition de 2017.**
- **La comparaison des résultats est donnée en fonction de l'équivalence des questions, avec toutes réserves dues à la taille limitée de l'échantillon.**

Résultats 2024 : Points forts de l'enquête

Le projet d'archivage

- **92% des entreprises répondantes ont une démarche engagée, 60% une démarche déployée ou en cours de déploiement.**

La politique d'archivage

- **56% ont une politique d'archivage validée par la Direction Générale.**
- **Mais seules 12% sont parvenues au niveau de maturité où la politique fait l'objet d'évaluations systématiques.**
- **Dans la moitié des cas, ces politiques sont mises en relation avec les autres politiques de gouvernance de l'information de l'organisation.**
- **Ces pourcentages ne marquent pas de progrès par rapport à l'enquête 2017. La sensibilisation aux enjeux et la nécessité d'une politique ne sont pas acquises. La grande diversité des rattachements des responsables d'archivage en est aussi un signe.**

Résultats 2024 : Points forts de l'enquête

La couverture de la politique d'archivage

- 3/4 des répondants ont mis en place un référentiel de conservation. Ce pourcentage est en progression par rapport à 2017.
- La prise en charge des documents numériques est maintenant au même niveau que celle des documents papier (92%), mais celle des e-mails n'a pas progressé (40%).

Les outils d'archivage

- La présence d'un SAE a nettement progressé, à 64% pour 27% en 2017, dont 12% certifiés. 32% des entreprises ont aussi de l'archivage natif dans les applications métiers.

La signature électronique

- Bien que 92% des organisations utilisent la signature électronique, seules 28% ont mis en place des solutions d'archivage appropriées.

Connaître notre panel de répondants

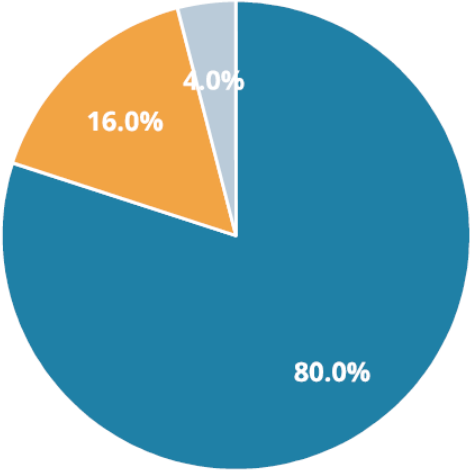
CR²PA
Club de l'Archivage Managérial



Panel : 25 répondants

16 répondants de dimension internationale

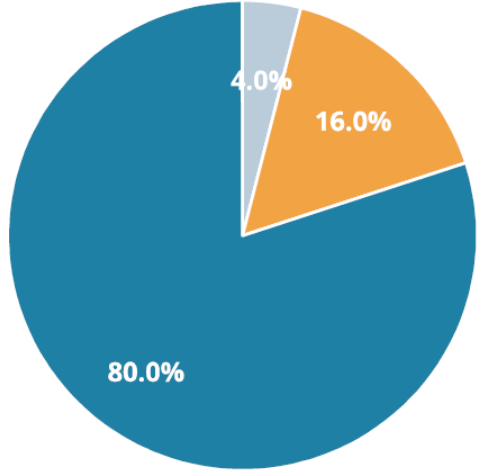
1. Vous appartenez à ?



➔ **80% d'entreprises privées** vs 67% (2017)

Une entreprise privée	20
Une entreprise publique	4
Un organisme public	1

2. Sa taille ?

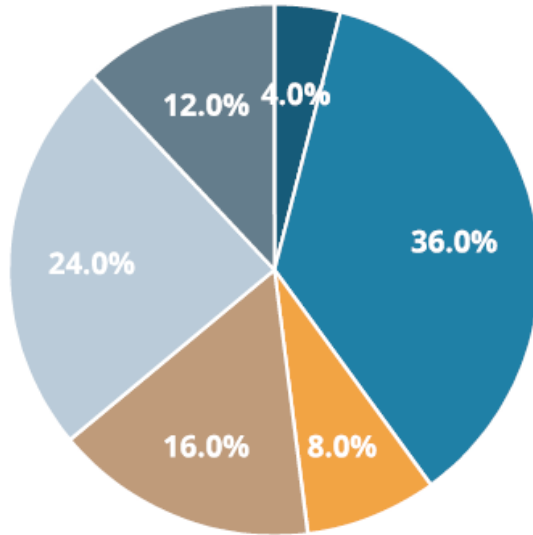


➔ **80% de plus de 5 000** vs 59% (2017)

Moins de 250 employés	1
De 200 à 5000 employés	4
Plus de 5000 employés	20

Position dans l'entreprise

4. Quelle est votre position ?



Cadre dirigeant	1
Responsable d'un service	9
Opérationnel métier	2
Chef de projet	4
Expert (CDO, DPO, RM, etc.)	6
Autre fonction	3

Les membres du CR2PA ont des positions diversifiées dans leurs entreprises

Position dans l'entreprise

5. Quelle est votre direction de rattachement ?

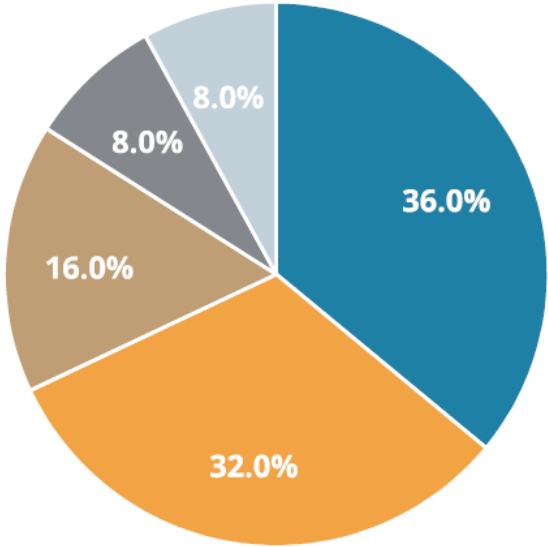


<u>Direction juridique</u>	<u>3</u>
<u>Direction de la transformation/Innovation/Développement</u>	<u>3</u>
<u>Direction de l'environnement de travail/Services généraux</u>	<u>3</u>
<u>Direction Générale/Secrétariat général</u>	<u>2</u>
<u>Direction de la qualité/contrôle interne/maîtrise des risques</u>	<u>2</u>
<u>Direction de la sécurité/sûreté</u>	<u>2</u>
<u>Direction des systèmes d'information</u>	<u>2</u>
<u>Direction de la communication</u>	<u>2</u>
<u>Direction des services partagés/services tertiaires</u>	<u>2</u>
<u>Autres</u>	<u>2</u>
<u>Direction des ressources humaines</u>	<u>1</u>
<u>Direction financière</u>	<u>1</u>

Un métier sans rattachement « naturel » mais dans des directions transverses

Origine du projet d'archivage

6. Quelle est l'origine du projet d'archivage ?



Une démarche de mise en conformité réglementaire	9
Une démarche de déploiement de la gouvernance de l'information	8
Une démarche de transformation digitale	4
Un incident subi (contentieux, cyberattaque, etc.)	2
Autre	2

Les organismes sont passés d'une démarche curative (incidents) à une démarche proactive, avec une bonne prévalence de la gouvernance de l'information

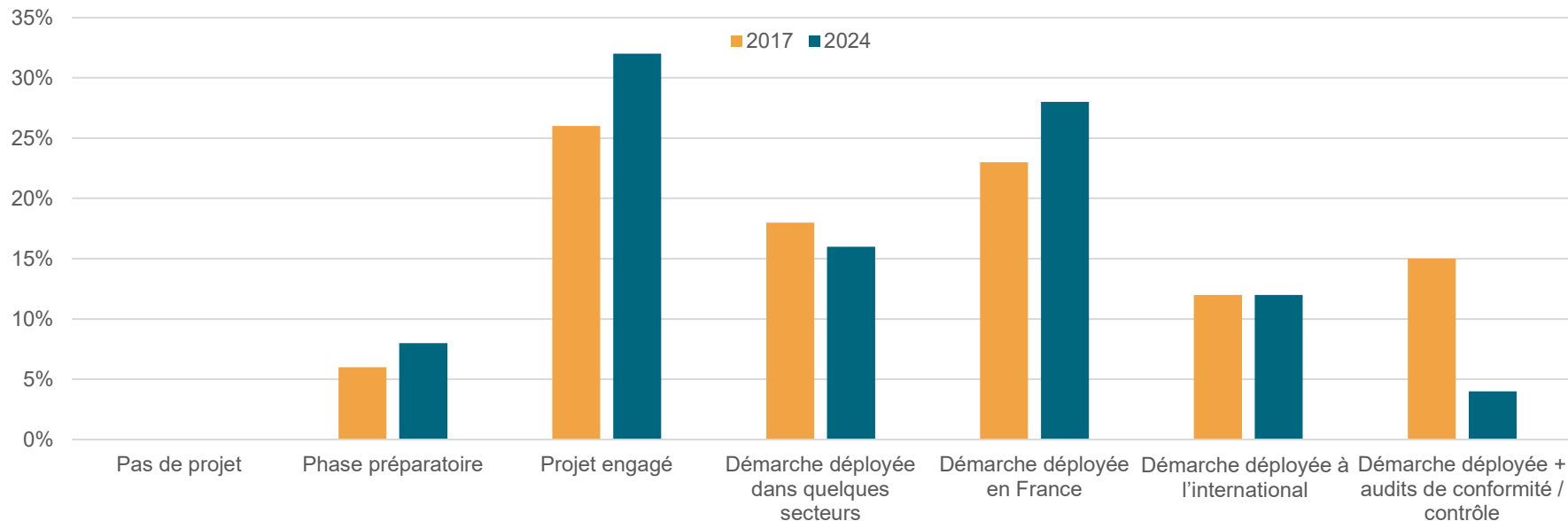
THEME 1

Le projet d'archivage



Avancement du projet d'archivage

7. A quel stade d'avancement est le projet d'archivage ?

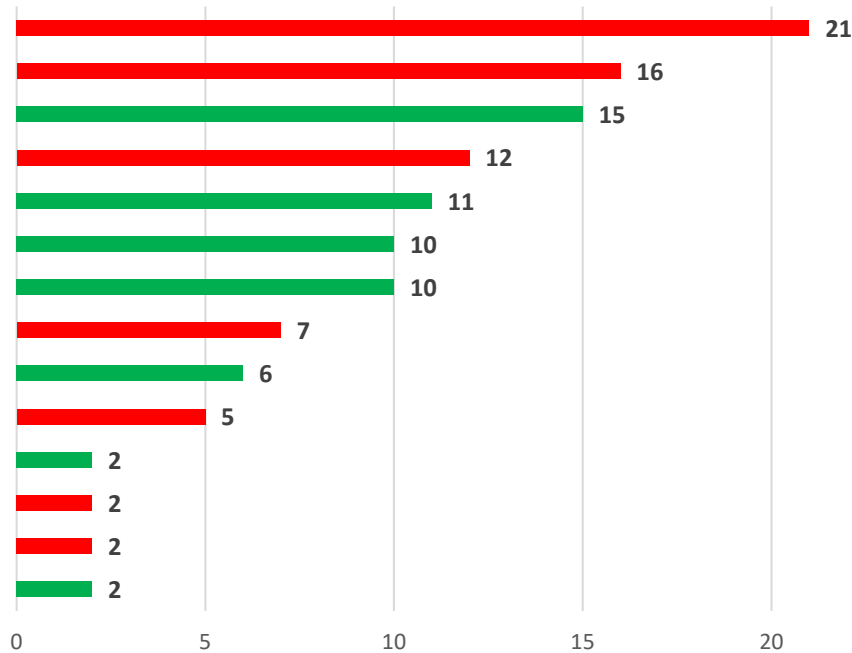


➔ **Pas de progrès depuis 2017 : démarche entièrement déployée = 44% vs 50%**
- 1 seule entreprise a mis en place un dispositif de contrôle

Ses enjeux

Protection / Performance

8. A quels enjeux doit/devrait répondre le projet d'archivage (5 réponses maximum) ?

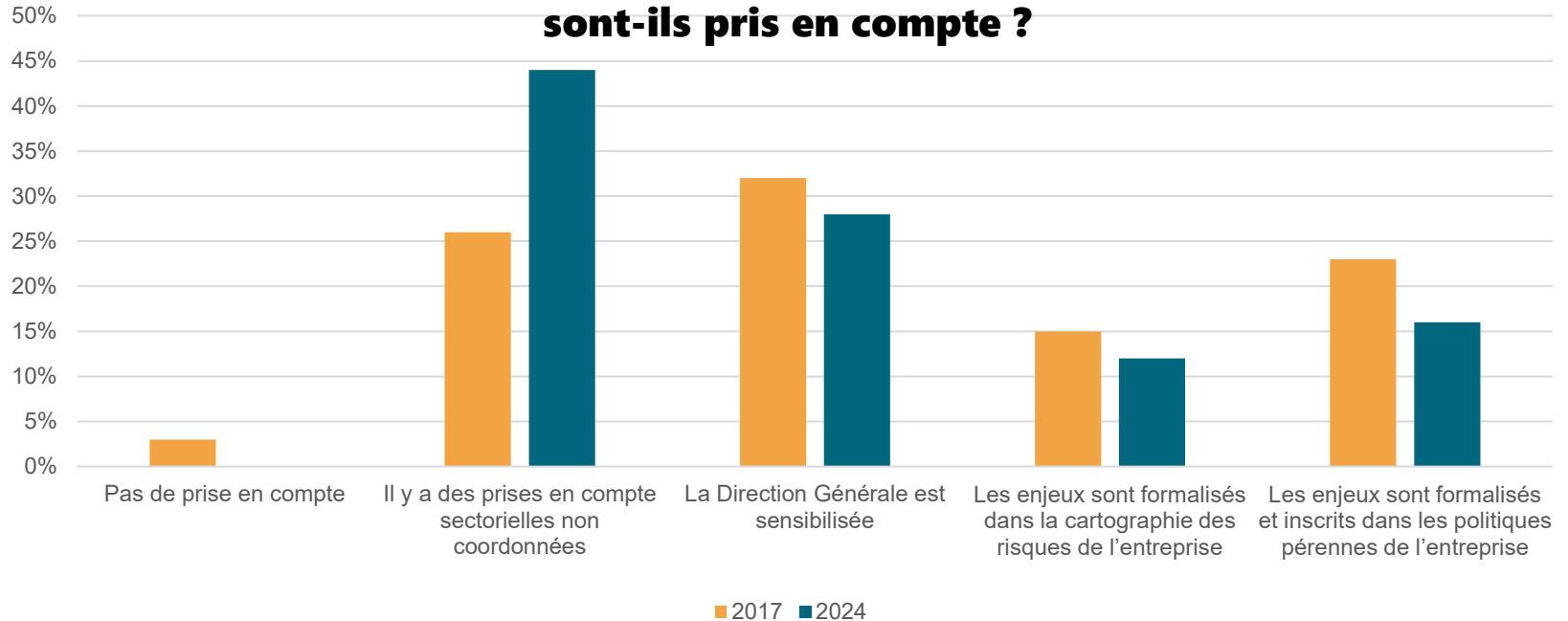


Protéger pour des raisons de conformité avec la réglementation	21
Protéger en sécurisant l'information susceptible d'être utilisée dans un contentieux	16
Contribuer à l'efficacité opérationnelle	15
Assurer la conformité des durées de conservation des données à caractère personnel	12
Donner de la valeur à l'information en sélectionnant et documentant celle qui est pertinente	11
Contribuer à garantir la pérennité et la performance dans la durée	10
Maîtriser le volume d'informations stockées	10
Gérer le patrimoine des données au même niveau que celui des documents	7
Contribuer à réduire les coûts	6
Limiter les risques de fuite d'information non maîtrisée	5
Fluidifier l'usage de l'information	2
Protéger l'image	2
Répondre aux obligations de legal hold et aux procédures de ediscovery	2
Développer de nouveaux services	2

Le thème « protéger » reste en tête. Mais la maturité est là et le « contribuer à la performance » est désormais également un enjeu majeur

Prise en compte des enjeux

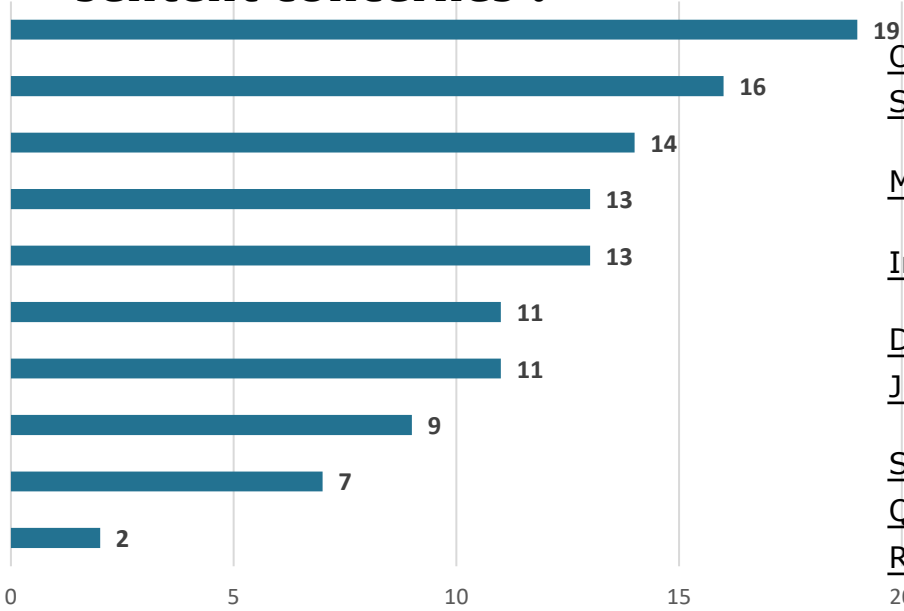
9. Les enjeux de l'archivage managérial sont-ils pris en compte ?



➔ **La sensibilisation de la DG et la prise en compte dans les politiques d'entreprise semblent en régression... (56% vs 69%)**

Les acteurs du projet d'archivage

10. Quels sont les acteurs clés du projet impliqués et/ou qui se sentent concernés ?



<u>Professionnels de l'information (CDO, RM, archiviste, etc.)</u>	<u>19</u>
<u>Opérationnels métiers</u>	<u>16</u>
<u>Sécurité/sûreté (RSSI, etc.)</u>	<u>14</u>
<u>Managers métiers</u>	<u>13</u>
<u>Informaticiens</u>	<u>13</u>
<u>DPO (Délégué à la protection des données)</u>	<u>11</u>
<u>Juristes</u>	<u>11</u>
<u>Sponsor au sein de la direction générale</u>	<u>9</u>
<u>Qualiticiens</u>	<u>7</u>
<u>Ressources humaines</u>	<u>2</u>

Après les professionnels de l'information, ce sont les métiers qui sont cités en 1^{er}, ensuite les informaticiens et RSSI – le sponsoring DG n'est cité que dans 1/3 des réponses

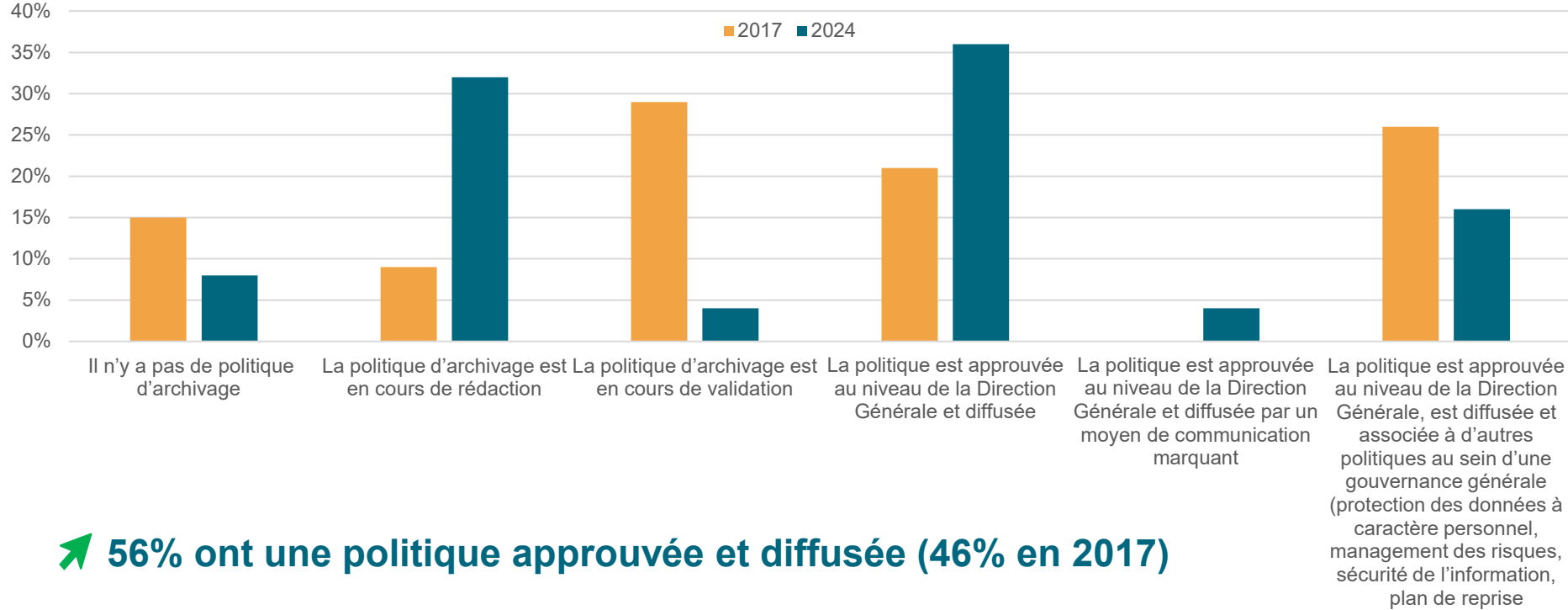
THEME 2

La politique d'archivage



La politique d'archivage

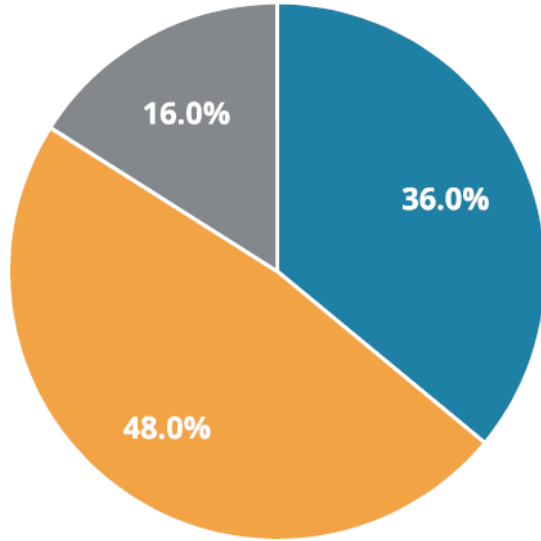
11. Existe-t-il une politique d'archivage ou équivalent (directive, charte, etc.) ?



➔ **56% ont une politique approuvée et diffusée (46% en 2017)**

Sponsor de la politique d'archivage

12. La politique d'archivage dispose-t-elle d'un sponsor ?

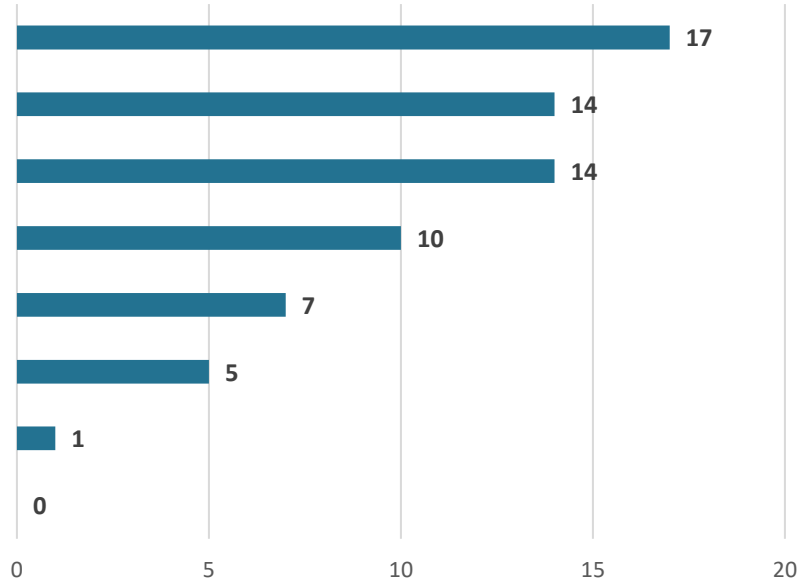


Non	9
Oui, au niveau de la direction générale	12
Oui, au niveau opérationnel	4

36% n'ont pas de sponsor
48% ont un sponsor au niveau de la DG

Interaction avec les acteurs clés

13. Avez-vous des interactions avec des acteurs clés ?



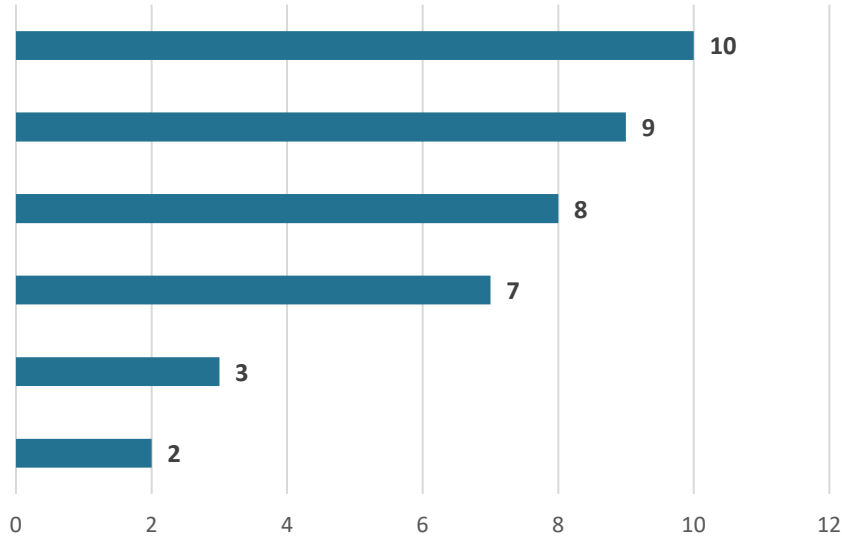
Délégué à la protection des données (DPO)	17
Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)	14
Responsable juridique	14
Responsable de la transformation (digitale, innovation, etc.)	10
Directeur des données/Chief data officer (CDO)	7
Responsable sécurité/sûreté	5
Non	1
Autre	0

L'interaction avec les acteurs-clés est réelle

Une Gouvernance non formalisée, mais opérationnelle en réseau informel

Lien entre politiques

14. La politique d'archivage est-elle associée à une ou plusieurs politiques ou équivalent ?



La politique existe mais n'est associée à aucun autre document de référence 10

Oui, avec la politique de gestion et de communication des informations sensibles 9

Oui, avec la politique de protection des données à caractère personnel 8

Oui, avec la politique de gouvernance de l'information 7

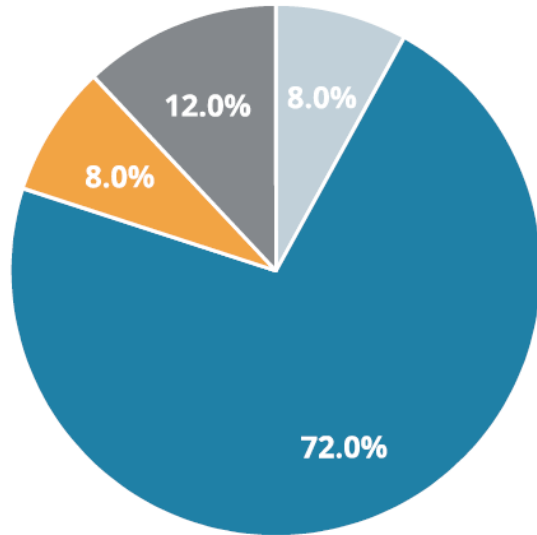
Non, car pas de politique 3

Autre 2

Dans la moitié des cas la politique d'archivage existe en elle même
Dans l'autre moitié elle tient compte des autres politiques de l'information

Déclinaisons de la politique d'archivage

15. La politique d'archivage est-elle déclinée en procédures/instructions opérationnelles ?

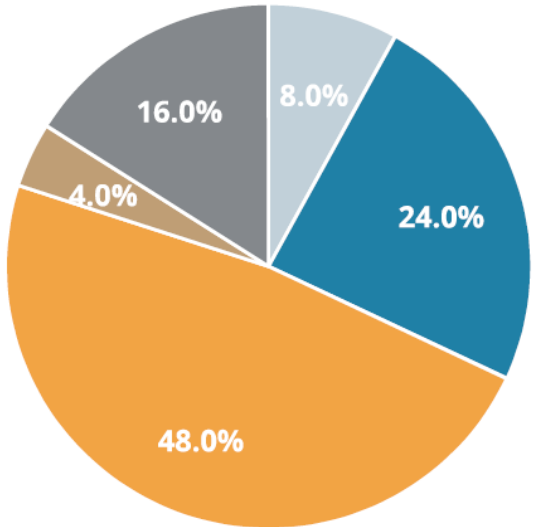


Non	2
Partiellement (quelques procédures, mais pas de couverture complète)	18
Totalement	2
Totalement avec des moyens pédagogiques en parallèle	3

➔ **20% des entreprises ont un ensemble de procédures complet** vs 33% en 2017

La fonction archivage

16. Par qui et comment est prise en charge la fonction archivage ?

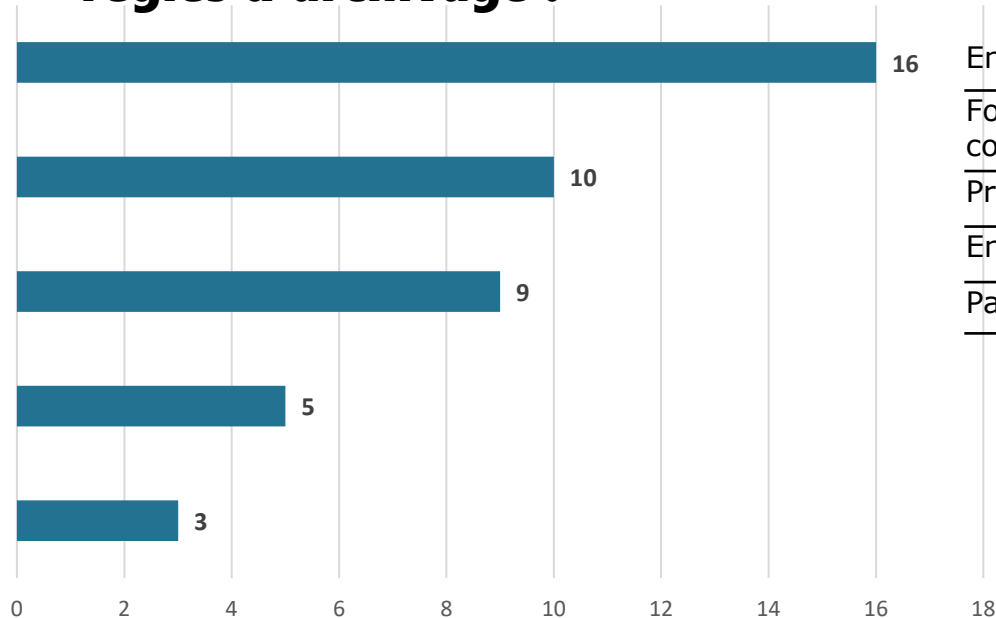


Pas de fonction identifiée	2
Existence de fonctions sectorielles non coordonnées (entités, métiers, BU, etc.)	6
Existence d'une fonction centrale et de relais/référents	12
Existence d'une fonction centrale et de relais/référents dont la mission est inscrite dans leur fiche de poste	1
Existence d'une fonction centrale et de relais/référents "professionnalisés" par une formation	4

➔ **68% ont une fonction archivage d'entreprise avec des relais avec les métiers** vs 76% en 2017

Les moyens de diffusion

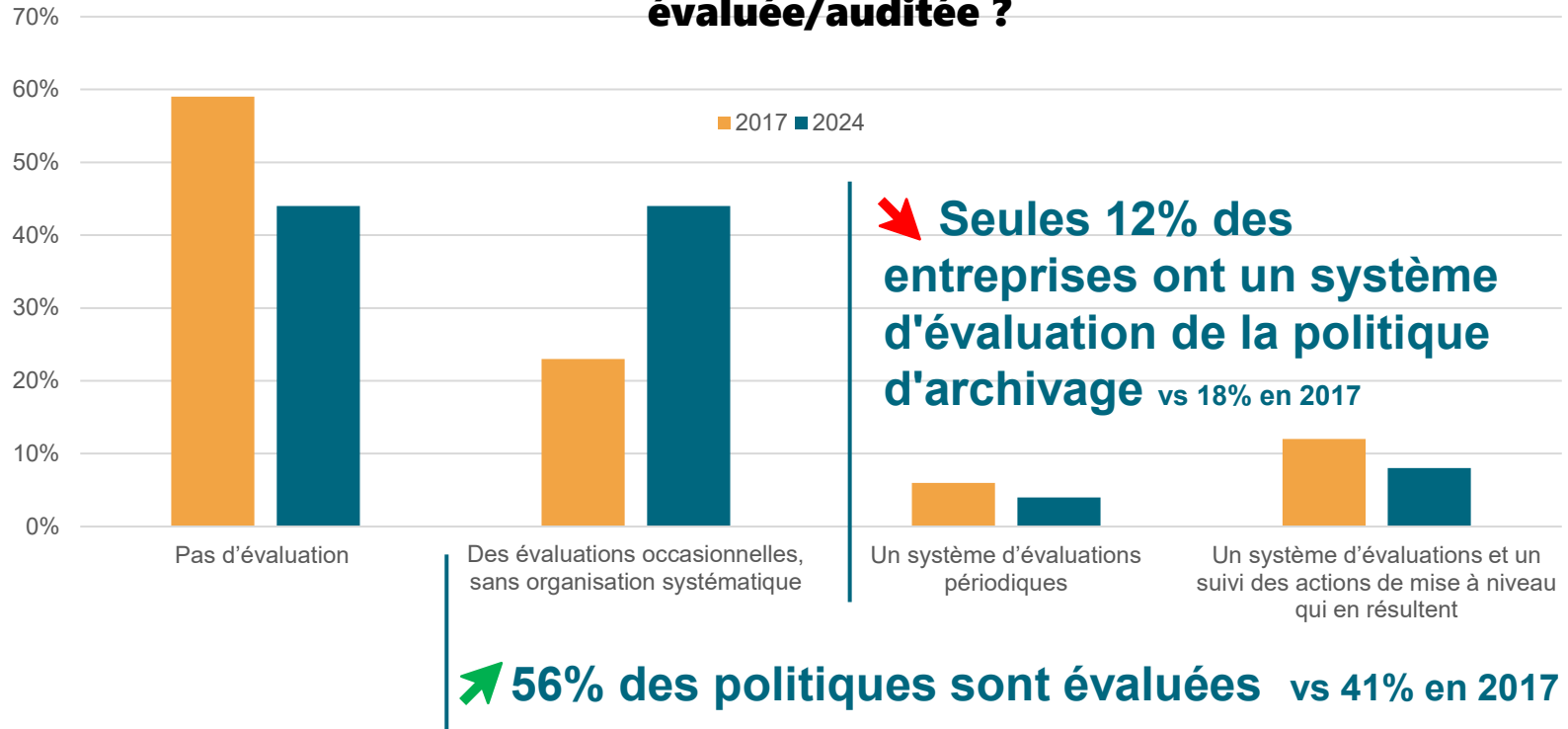
17. La fonction archivage dispose-t-elle de moyens pour diffuser la politique et les règles d'archivage ?



En capacité de communiquer	16
Forme son réseau de correspondants et les collaborateurs	10
Pratique l'accompagnement de terrain	9
Entretient ses meilleures pratiques	5
Pas de moyen de communication	3

➔ 12% n'ont pas de moyens pour communiquer vs 15% en 2017

18. La politique d'archivage est-elle régulièrement évaluée/auditée ?



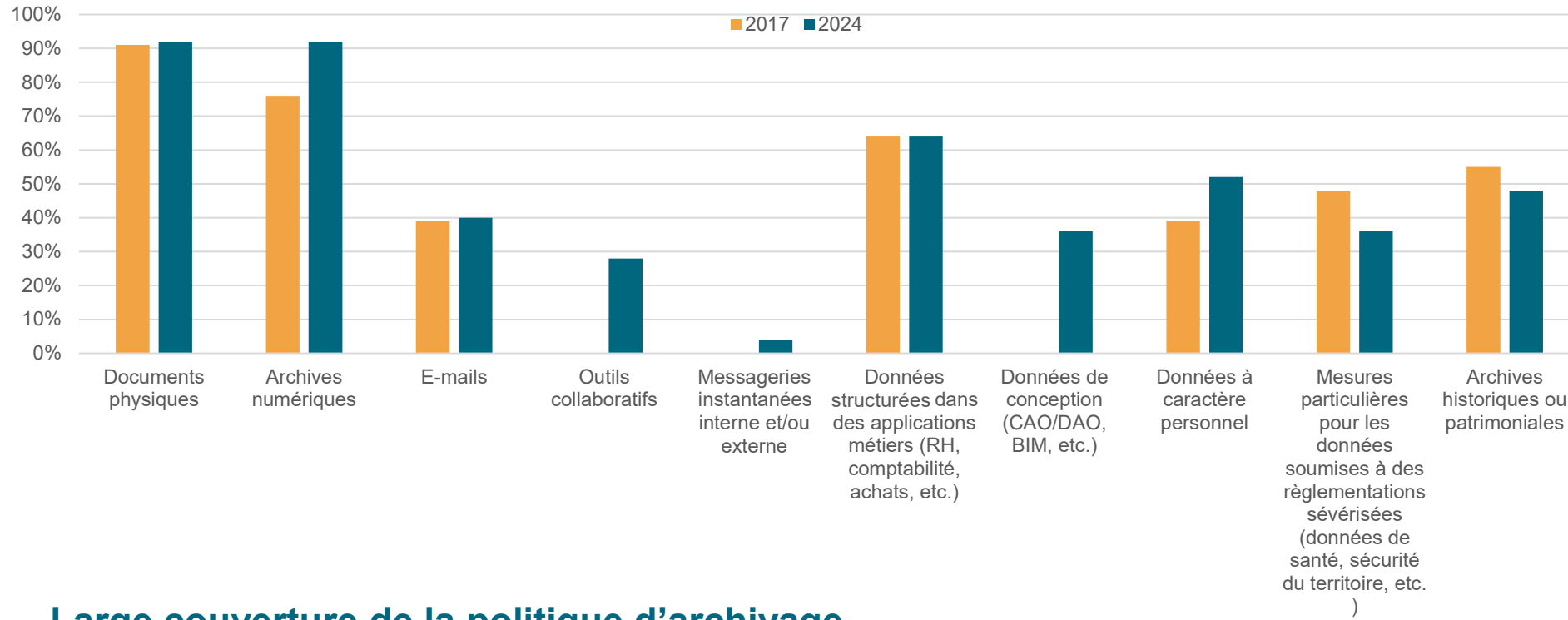
THEME 3

La couverture de la politique d'archivage



La couverture

19. Que couvre la politique d'archivage ?



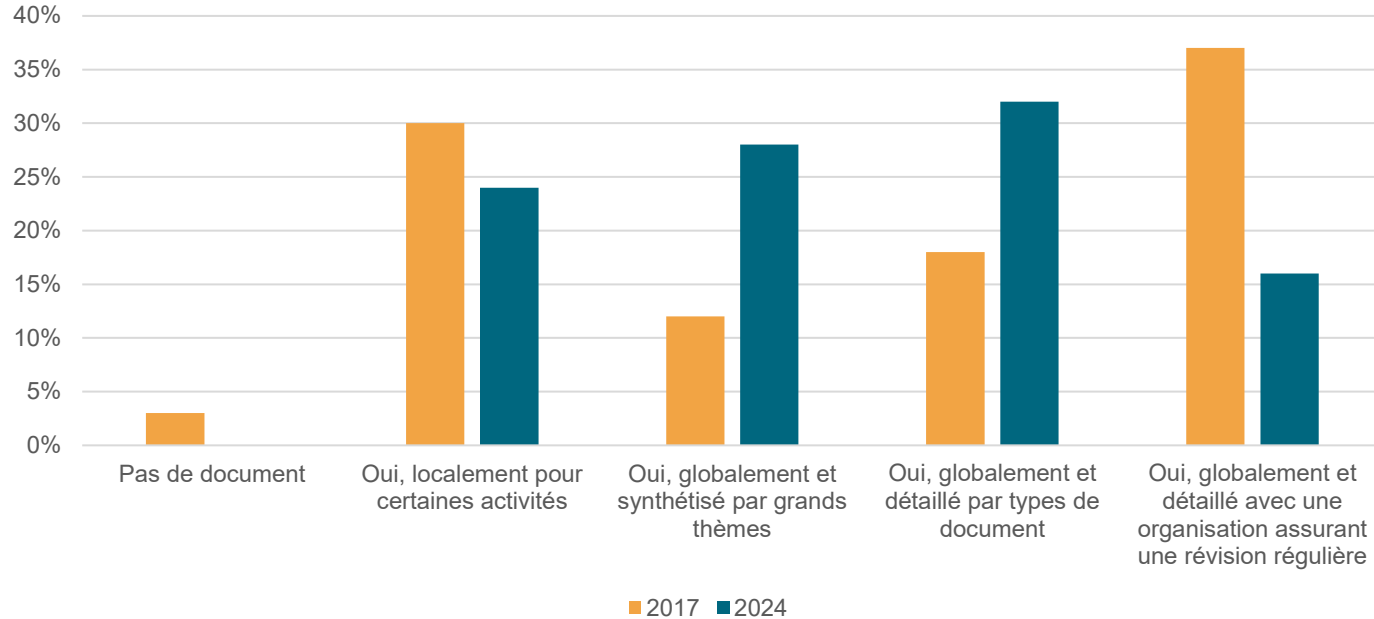
Large couverture de la politique d'archivage

Par rapport à 2017 : l'archivage numérique est généralisé. ➔

Celui des e-mails n'a pas progressé ➔

Le référentiel de conservation

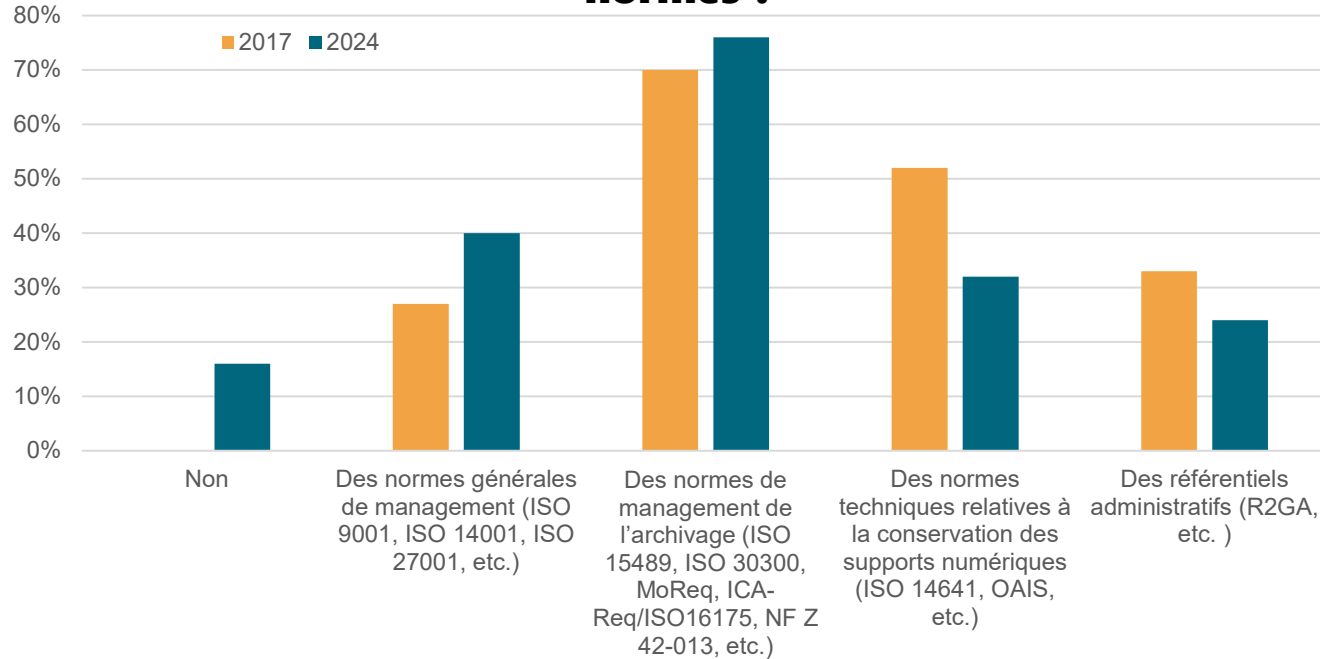
20. Disposez-vous d'un référentiel de conservation ?



➔ **76% des entreprises ont un référentiel de conservation** vs 67% en 2017

La référence aux normes

21. L'archivage est-il organisé en référence à des normes ?



➔ **Les normes de management de l'archivage sont prises en référence dans 75% des cas stable par rapport à 2017**

THEME 4

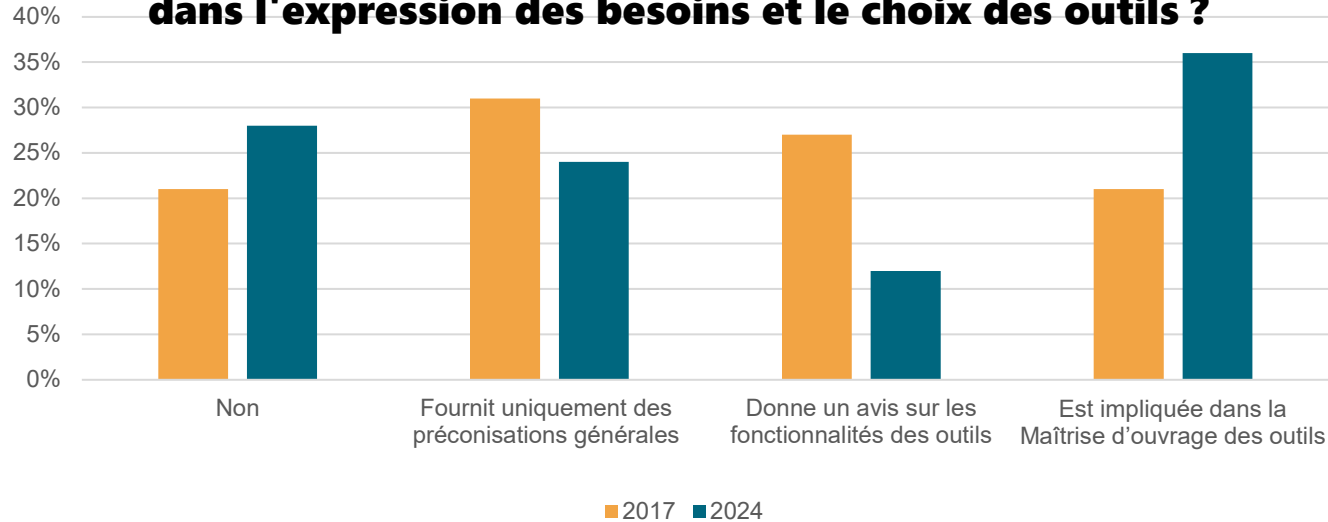
Les outils

CR²PA
Club de l'Archivage Managérial



Le choix des outils

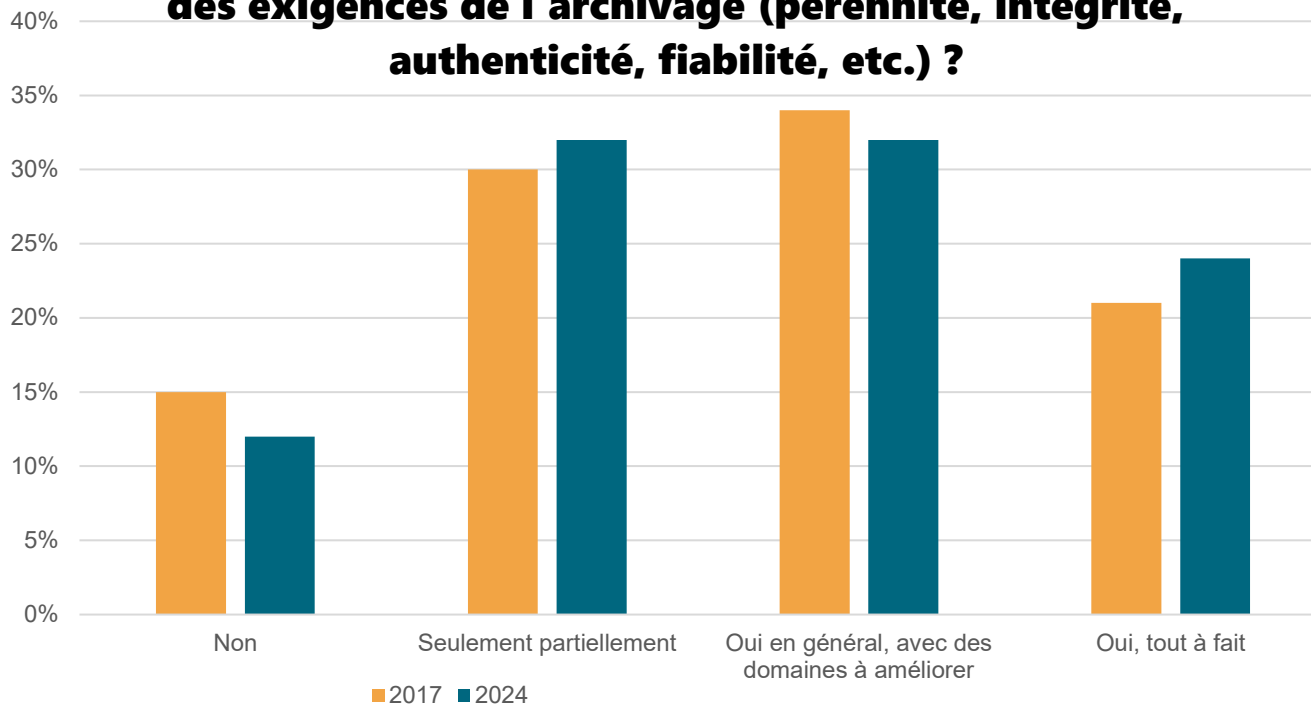
22. La fonction archivage est-elle impliquée dans l'expression des besoins et le choix des outils ?



➔ **La reconnaissance de la fonction archivage comme maîtrise d'ouvrage progresse mais reste minoritaire (36%)**

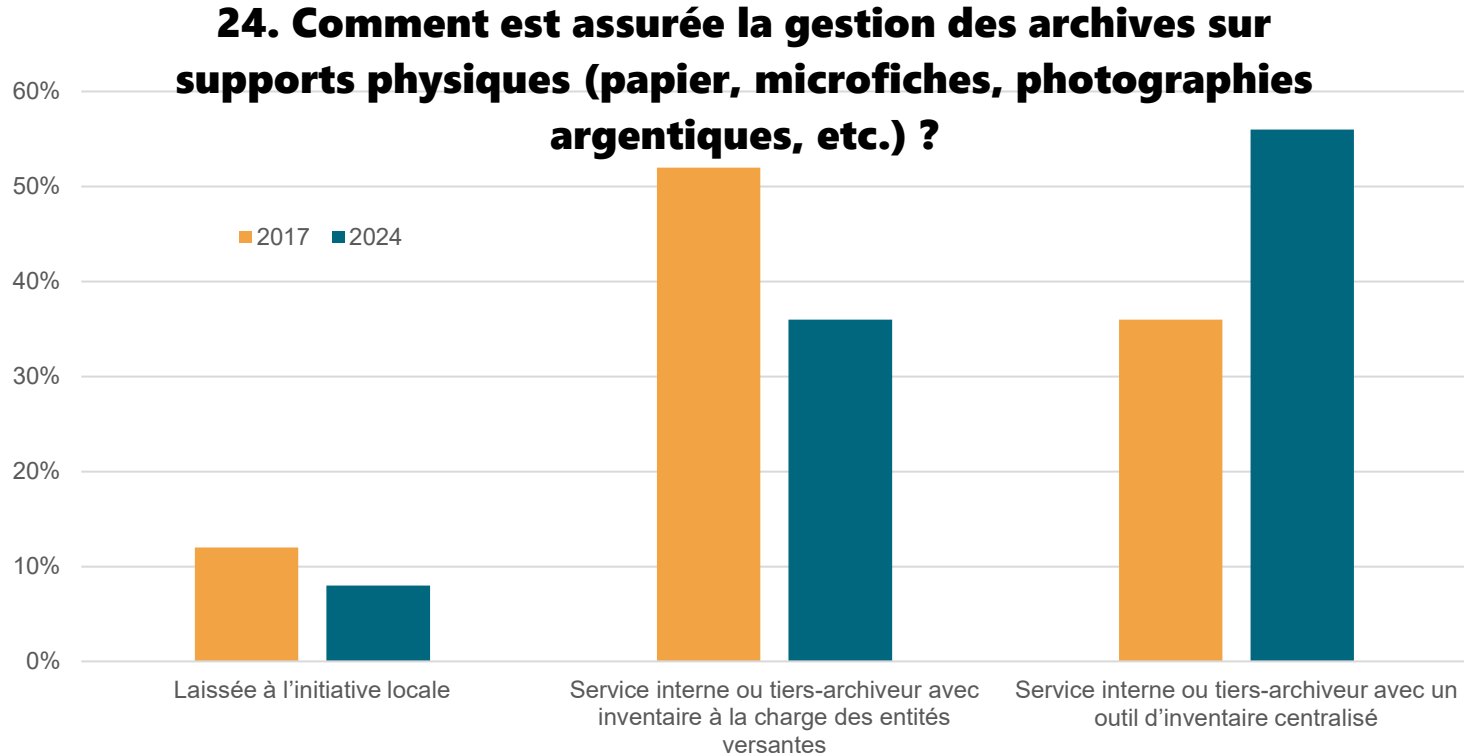
Le respect des exigences

23. Vos outils permettent-ils de garantir le respect des exigences de l'archivage (pérennité, intégrité, authenticité, fiabilité, etc.) ?



➔ **56% sont satisfaits des outils** vs 55% en 2017

La gestion des supports physiques

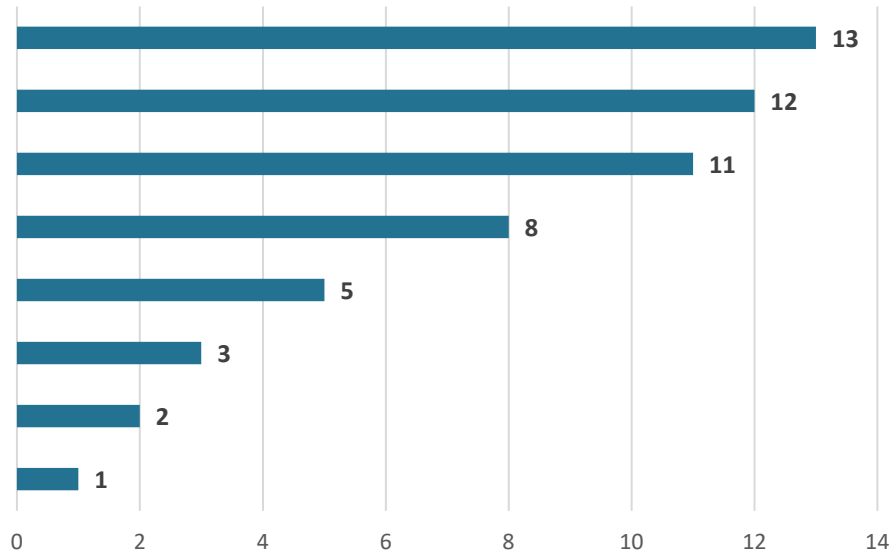


➔ **92% ont un service d'archivage sur support physique** vs 90% en 2017

➔ **Et environ 56% avec un accès centralisé à l'inventaire** vs 36% en 2017

La gestion des archives électroniques

25. Comment est assurée la gestion de l'archivage des documents électroniques natifs ?

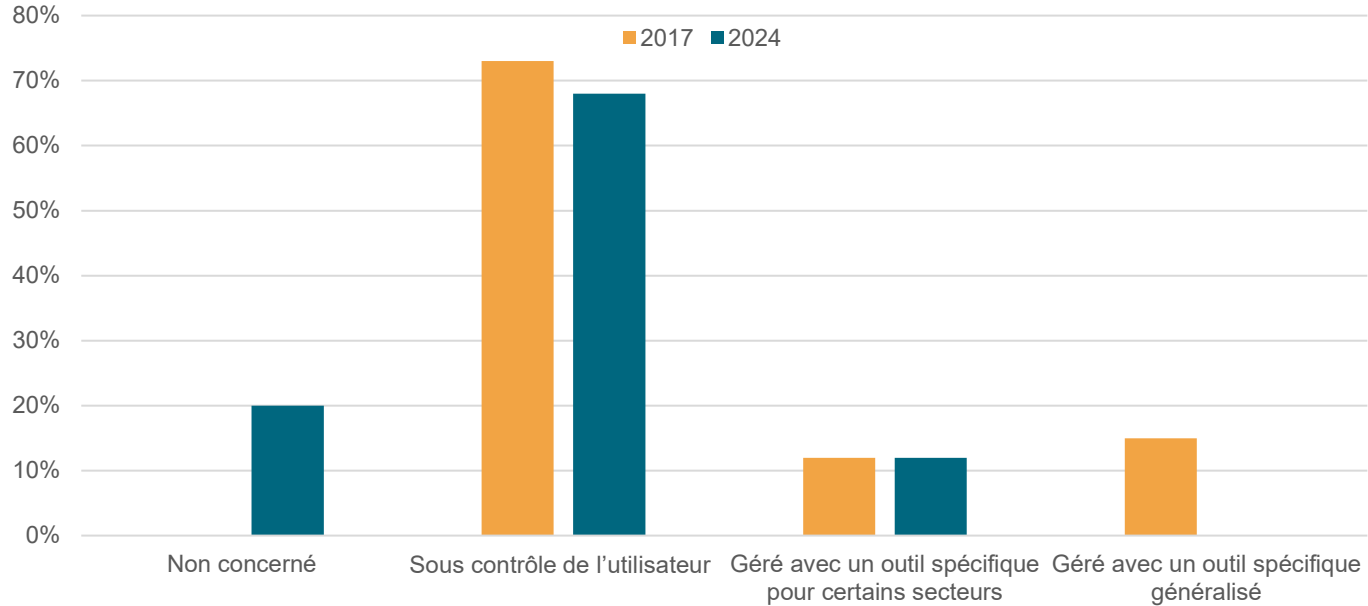


GED ou outils collaboratifs	13
SAE avec gestion automatique des règles de conservation à partir du référentiel de conservation	12
Serveurs de partages ou supports externes gérés par les utilisateurs	11
Applications métiers	8
SAE avec gestion manuelle des règles de conservation	5
SAE avec certification NF461 ou équivalent	3
GED avec des fonctions de records management	2
Non concerné	1

- Le SAE est présent dans 64% des cas, contre 27% en 2017
- 12% ont un SAE certifié vs aucun en 2017
- 32% font également de l'archivage natif dans les applications métiers

Les mails

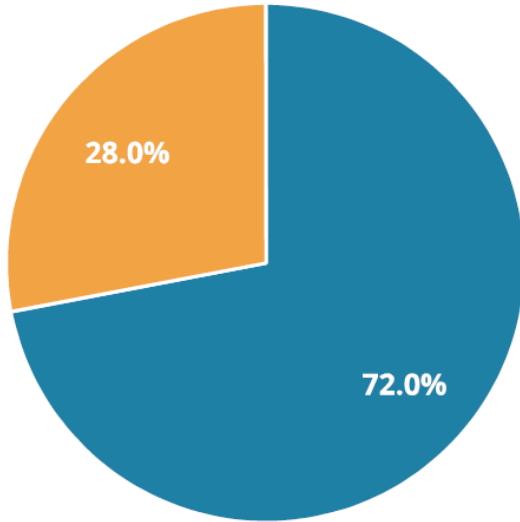
26. Comment est assuré l'archivage des e-mails ?



➔ **92% n'ont pas d'outil pour l'archivage des e-mails engageants pour l'entreprise vs 73% en 2017**

Les messageries instantanées

27. Comment est assuré l'archivage des messageries instantanées, SMS, etc. ?

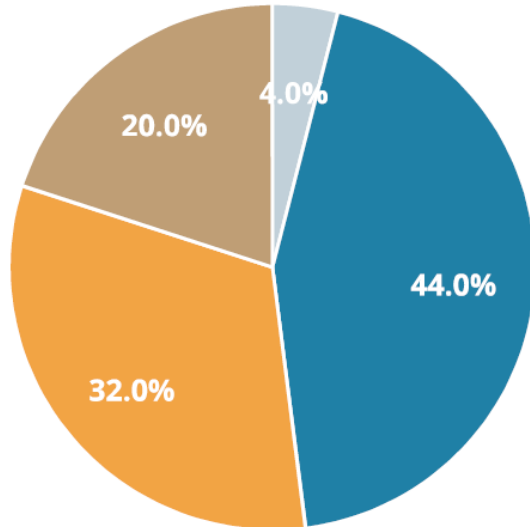


Non concerné	18
Sous contrôle de l'utilisateur	7

La gestion des sms ne bénéficie pas de mesure spécifique

Télétravail et flex-office

28. Le télétravail et/ou le flex-office a-t-il une incidence sur les pratiques d'archivage ?

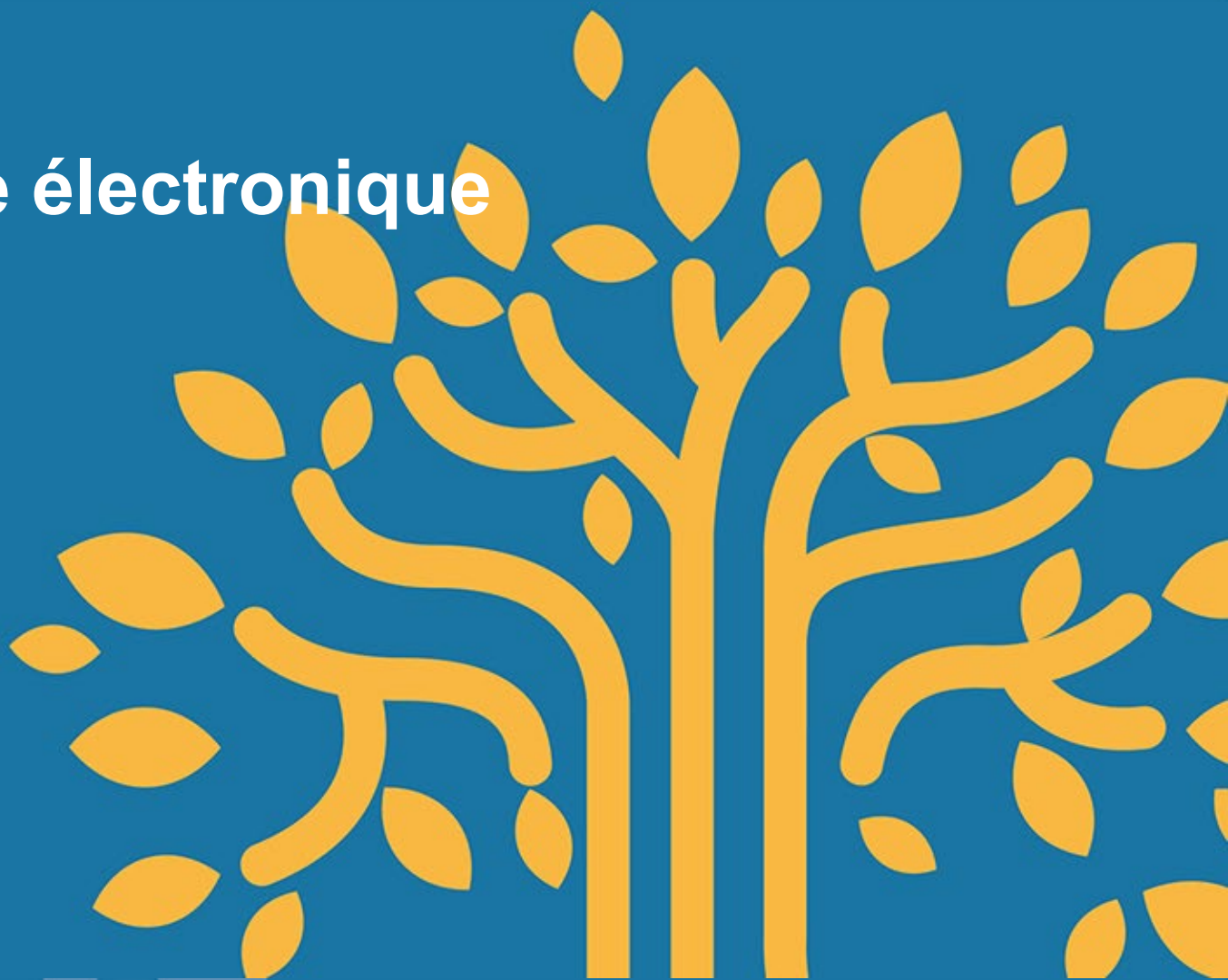


Ne sont pas en place dans l'organisation	1
Non, pas d'incidence constatée	11
Oui, des incidences partielles sur certains périmètres	8
Oui, une incidence généralisée à l'ensemble de l'organisation	5

52% considèrent que le télétravail / flex-office a une incidence sur l'archivage

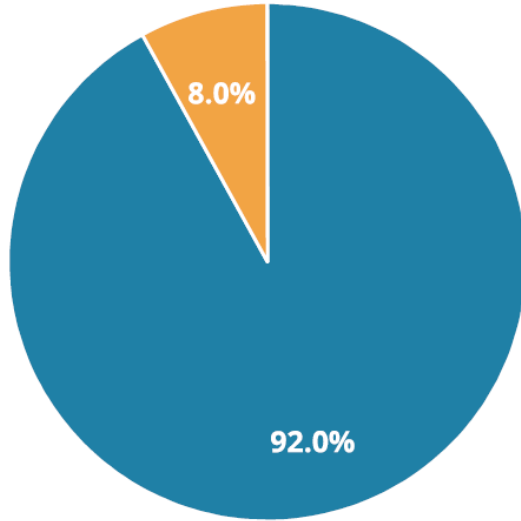
THEME 5

La signature électronique



Utilisation de la signature électronique

29. Utilisez-vous la signature électronique ?

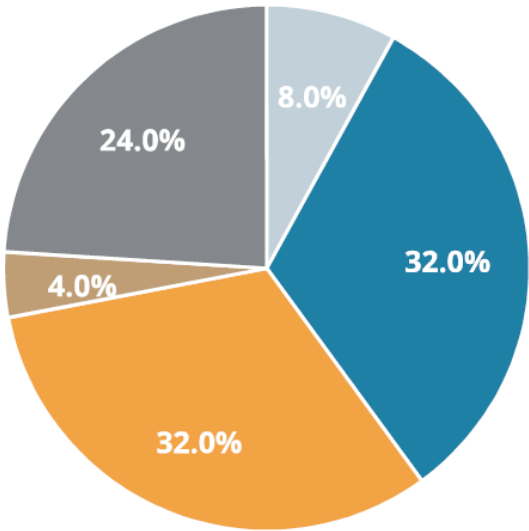


Oui	23
Non	2

Déploiement de la signature électronique à 92%

Les exigences liées à la signature électronique

30. Avez-vous connaissance des exigences liées à l'archivage des documents signés électroniquement ?



Non	2
Oui, mais rien n'est en place à ce jour	8
Oui, c'est en cours de réflexion	8
Oui et l'archivage est délégué à un tiers archiveur	1
Oui et l'archivage est géré en interne	6

28% prennent en compte les exigences liées à l'archivage des documents signés électroniquement

THEME 6

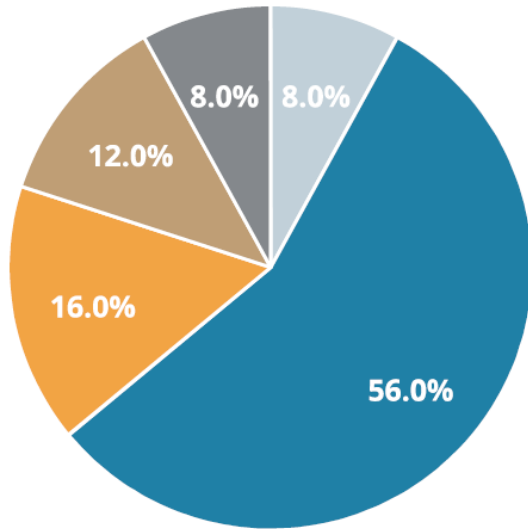
L'intelligence artificielle

CR²PA
Club de l'Archivage Managérial



IA et innovation

31. Pensez-vous que l'IA (intelligence artificielle) et/ou l'IAG (IA générative) puisse être facteur d'innovation pour l'archivage ?



Non	2
Oui, mais aucune étude en cours	14
Oui, une réflexion est en cours	4
Oui, un projet est en cours	3
Oui, des IA/IAG sont déjà au service de l'archivage	2

20% ont des actions intégrant l'IA/IAG

SYNTHESE

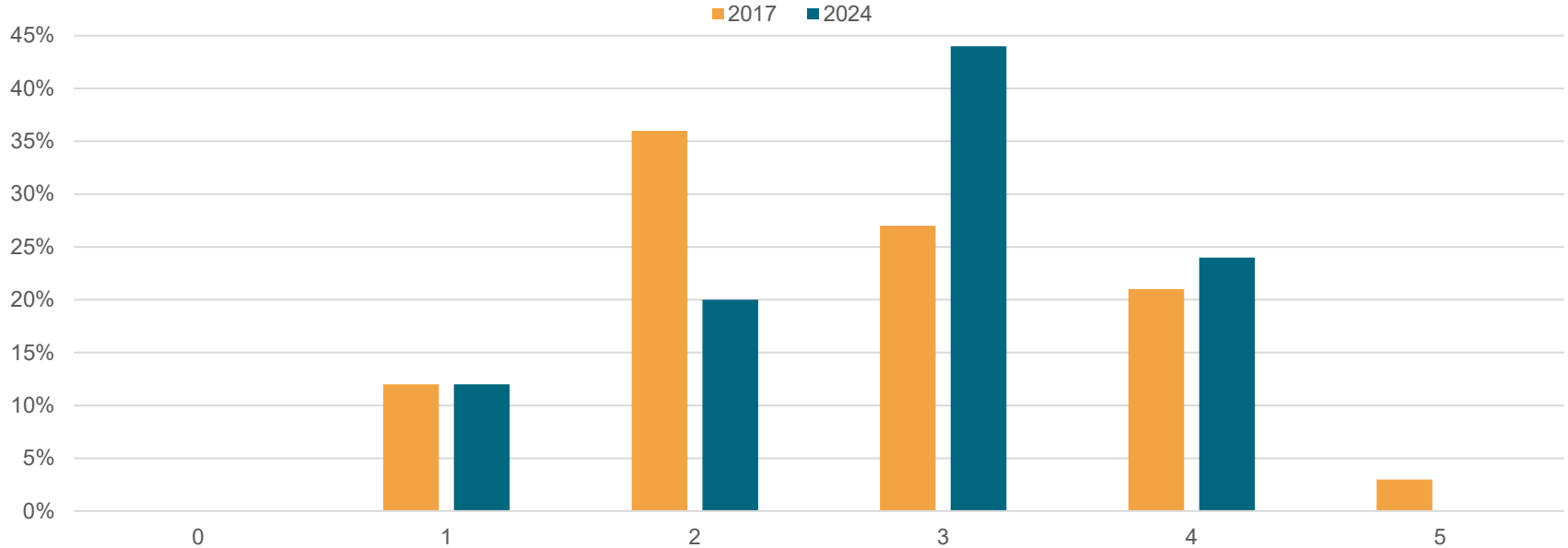
Auto-évaluation

CR²PA
Club de l'Archivage Managérial



Niveau de maturité

32. Comment évaluez-vous votre niveau de maturité dans la mise en oeuvre de l'archivage managérial ?



La moyenne des évaluations de maturité est à 2,8 sur une échelle de 0 à 5.

➔ 68% se positionnent dans la moitié supérieure de l'échelle - en 2017 : 2,6 et 52%

Principes du baromètre français de l'Archivage managérial ©



Le baromètre français de l'archivage managérial[©]

- Le baromètre français de l'archivage managérial est le nom (la marque) de l'étude réalisée par le CR2PA auprès de ses adhérents pour connaître au sein de leurs organisations **l'état de la maturité de leurs démarches d'archivage managérial**.
- Cette étude se réalise **par le biais d'une enquête**, au moyen d'un questionnaire proposé sur Internet aux adhérents et contacts du CR2PA
- Les réponses à l'enquête sont **confidentielles** et ne font l'objet que d'une exploitation statistique.

Le baromètre français de l'archivage managérial[©]

- Le baromètre fait l'objet d'une **restitution aux membres du club**.
- Une communication peut être faite dans les **différents médias** appropriés.
- Il permet à chaque membre de **s'étalonner** et d'en faire la **promotion** au sein de sa propre organisation.
- Cette étude est réalisée régulièrement pour permettre de **constater les évolutions** des pratiques d'archivage managérial.
- Son objectivité est la garantie de sa longévité !